



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE
14 SEPTEMBRE 2024 A PLEYBEN



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'Assemblée Générale par Alain LE FLOCH, Président du District
- 2- Intervention de Madame Amélie CARO, maire de Pleyben
- 3- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 23/09/2023 (Jean-Yves LE DROFF)
- 4- Mise en conformité des statuts suite aux Assemblées Fédérales de décembre 2023 et juin 2024 (André TOULEMONT)
- 5- Allocution du Président du District (Alain LE FLOCH)
- 6- Intervention Maël De Calan
- 7- Intervention du Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales sur les modalités des élections (Pierre FURIC)
- 8- Présentation de la liste des candidats et de son programme par la tête de liste (André TOULEMONT)
- 9- Election du Comité de Direction du District (vote à bulletin secret)
- 10- Rapport d'activité 2023/2024 – Vote (Jean-Yves LE DROFF)
- 11- Remise des trophées aux champions.
- 12- Rapport financier. Rapport du commissaire aux comptes. Bilan prévisionnel (Christine LE ROUX). Votes
- 13- Vœu du District sur le statut de l'arbitrage
- 14- Intervention des présidents de commissions.
- 15- Intervention Camille LE ROUX (Ligue contre le cancer).
- 16- Intervention Gaëtan CORNEC (Glazik MPS)
- 17- Intervention Ingrid DEQUEKER (Agora Justice, aide aux victimes)
- 18- Intervention de l'équipe technique départementale (Olivier CADIC)
- 19- Remise des médailles (Comité de Direction)
- 20- Election des délégués de District à l'Assemblée Générale de la Ligue (Vote)
- 21- Résultat du vote de l'élection au Comité de Direction (Pierre FURIC)
- 22- Intervention du Président élu
- 23- Remise des récompenses et des dotations PEF
- 24- Intervention du Président de la Ligue de Bretagne (Jean-Claude HILLION)
- 25- Clôture de l'Assemblée Générale par le nouveau Président du District.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Après consultation des listes d'émargement, et constaté que le quorum était atteint, le Président du District déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire.

Clubs présents : 183 / 220 (83.18 %) Quorum à 33.33 %.

Nombre de voix : 457 / 512 (89.25 %) Quorum à 33.33 %.

Ouverture de l'Assemblée Générale par Alain LE FLOCH

Sachant que l'état des émargements à cet instant me permet de déclarer que, conformément à nos statuts, le quorum est atteint, je déclare ouverte l'Assemblée Générale du District de Football du Finistère et place à l'ordre du jour l'intervention de Mr PORHEL adjoint aux affaires sportives de Pleyben.

Mais avant votre intervention Mr PORHEL, je voudrais vous adresser à vous, aux responsables de la salle ARVEST mes plus sincères remerciements pour l'accueil que vous nous avez réservé et pour la mise à disposition de vos installations, permettant d'assurer le bon déroulement de cette assemblée dans cette salle de Pleyben qui devient presque une tradition, car cela doit être la 4ème édition que nous organisons sur ce site, dont n'oublions pas que la première en 2016 restera dans l'histoire de notre district car c'est ici qu'est né le District de Football du Finistère et marquera aussi certes plus modestement pour moi, que 2024 sera la dernière Assemblée que je présiderai en tant que président du district.

Intervention de Monsieur PORHEL, adjoint aux sports à la mairie de Pleyben

Monsieur PORHEL demande tout d'abord à excuser l'absence de Madame CARO, Maire de Pleyben.

Il remercie le District de tenir une fois de plus son Assemblée Générale dans sa commune.

Pleyben compte beaucoup d'associations, sportives ou non, et d'équipements sportifs.

Il félicite Alain LE FLOCH pour ses 6 mandats à la tête du District et souhaite une bonne Assemblée Générale à tous les participants.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

INTERVENTION D'ALAIN LE FLOCH, PRESIDENT DU DISTRICT

*Mr Le Président du Conseil Départemental Mr Mael De Calan
Mr l'adjoint aux affaires sportives de Pleyben
Mr Le Président de la Ligue de Bretagne
Mr le Président délégué de la Ligue de Bretagne
Mr le représentant de la DDJS
Mr le représentant du CDOS
Mesdames/Messieurs les Présidents de clubs
Mesdames/Messieurs les représentants des clubs
Mesdames, Messieurs les partenaires
Mesdames, Messieurs les représentants des associations Ligue contre le cancer et Agora
Mesdames, Messieurs les représentants de la Presse
Mesdames/Messieurs Chers Amis du football départemental*

Bonjour à tous

Nous voici réuni pour notre Assemblée Générale électorale, qui comme je l'ai annoncé, sera la dernière Assemblée que je présiderai. Mais avant de commencer nos travaux, je vous demanderai d'avoir une pensée émue à la mémoire de celles et ceux qui ont oeuvré au succès de notre football départemental d'une manière ou d'une autre et qui malheureusement nous ont quittés au cours de la saison? ainsi qu'à ceux et celles confrontés aux délicates et douloureuses épreuves de la maladie.

En guise de reconnaissance nous remplacerons la traditionnelle « minute de silence » par une salve d'applaudissements

MERCI

Pour débiter mes propos, je voudrais saluer toutes les personnalités ici présentes que ce soient nos politiques, nos dirigeants du monde sportif, nos partenaires privés et publics et surtout vous Mesdames et Messieurs les président(e)s ou représentant(e)s des clubs pour votre présence, qui prenez une fois de plus du temps sur votre vie personnelle pour venir représenter vos clubs à cette assemblée générale. Je sais que votre engagement bénévole est déterminant pour la bonne marche de vos clubs mais aussi pour le football Finistérien.

Je vais poursuivre mon allocution, tout d'abord en évoquant succinctement cette saison qui vient de se clôturer et essayer d'être bref pour ne pas faire un doublon avec le rapport d'activité qui vous sera présenté tout à l'heure par notre secrétaire général et mes autres collègues, présidents de commissions.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

QUE RETENIR DE CETTE SAISON ?

- Notre football départemental dans son ensemble se porte bien avec en fin de saison 42547 licenciés un chiffre record avec une augmentation de 6, 44% mais je suis conscient que c'est un peu l'arbre qui cache la forêt car qu'aujourd'hui pour constituer une équipe il faut un effectif de 2 équipes. Ce qui amène une gestion très compliquée et donc par conséquent des forfaits sur certaines journées

-La continuelle progression du football féminin principalement dans les catégories de jeunes

-Le développement des nouvelles pratiques

-La structuration des clubs (labels, emploi)

Autre point positif, les compétitions ont pu se terminer à temps sans trop d'embûches malgré une météo capricieuse, fait rarissime comme tout le monde le sait dans notre département mais qui malheureusement sera sûrement toujours d'actualité dans le futur par rapport au dérèglement climatique. Je tiens à remercier les responsables bénévoles qui se cassent bien la tête pour repositionner ces rencontres remises.

Concernant l'arbitrage, on peut aussi noter une augmentation d'arbitres formés au sein de notre district, même si cela n'est pas encore suffisant et pénalise encore certains clubs en rapport avec les statuts. La nomination d'un nouveau CTRA, le déploiement de la VOR et le travail de la CDA constituent certainement une plus value.

A nous maintenant de les garder et de les faire progresser, tout le monde doit être impliqué sur le sujet de la fidélisation des arbitres, tout simplement en accueillant un arbitre comme une composante du football et non comme un intrus.

LES POINTS NEGATIFS

Manque de fidélisation des joueurs et joueuses au sein des clubs, beaucoup trop de mutations qui mettent certains clubs en grande difficulté.

Toujours, même si les chiffres ne l'attestent pas, beaucoup de mal à trouver des dirigeants pour encadrer les équipes.

Les comportements autour des terrains et notamment des parents de jeunes joueurs. Trop de rencontres ont été jouées dans un mauvais esprit avec des coups à adversaires ou arbitres, ce qui s'est traduit par des sanctions par notre commission de discipline, mais aussi parfois par des



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

dépôts de plaintes dans le civil. La violence , à travers les supporters, a malheureusement gangréé quelques rencontres.

Aujourd'hui nous devons agir et dire STOP à toute forme de violence, qu'elle soit verbale ou physique, que ce soient des incivilités, des actes racistes ou discriminatoires. A cet effet, à l'initiative de la commission vie des clubs, nous accueillerons au cours de cette Assemblée Mme Dequeker, représentante de l'association Agora France victimes.

Bien entendu, nous pouvons être fatalistes devant une telle situation mais je suis persuadé bien au contraire que tous ensemble nous devons être solidaires pour que ces minorités qui déstabilisent le monde sportif soient réduites à néant.

Pour conclure mes propos sur ce mini bilan de la saison, je ne voudrais pas terminer sur une note négative mais au contraire vous encourager à ne pas baisser les bras, vous êtes les chevilles ouvrières de notre Football et sans vos actions quotidiennes au sein de vos clubs, notre sport ne serait pas ce qu'il est dans le sens noble du terme. Cependant n'ayez qu'une chose en tête LE FOOTBALL RESTE UN JEU DONC FAITES VOUS PLAISIR

VIVRE UNE PASSION SA PASSION

C'est avec une émotion profonde et sincère que je me tiens devant vous aujourd'hui pour marquer la fin d'un chapitre de ma vie après 25 années à la présidence de notre instance départementale. Ce moment est à la fois un aboutissement et un nouveau départ, tant pour moi que notre belle communauté footballistique mais avec le sentiment du devoir accompli.

Permettez moi de revenir sur mes mandats et les années heureuses passées au sein du District, ne voulant retenir que des souvenirs positifs. Pour ma part, c'est une longue histoire qui me lie avec le football; au district Finistère. J'achève à cette occasion ma 44 éme saison en tant que bénévole au district dont 25 années à la présidence.

Une histoire débutée en 1980 au sein de la commission de discipline dont j'ai pris 2 ans après la présidence de cette dernière et cela pendant 18 ans, tout en occupant différentes fonctions (certaines de l'ombre) dont celle de vice-président qui m'a valu à 2 reprises de me retrouver Président par intérim à la suite d'un décès et pour l'autre d'une démission en cours de saison , ce qui avait fait dire à cette occasion à Paul le Hesran Président de la Ligue à cette époque « maintenant que tu y es, tu restes ». C'était en février 2000 avant l'assemblée générale de Brest du 20 Mai 2000.

Cette prise de fonction mettait également un terme à 27 ans de présidence dans mon club. (1973/2000).



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

De part ma profession dans le monde du commerce , j'ai toujours souhaité entreprendre, aller de l'avant pour mettre en place des actions pour que notre football départemental progresse, souvent pour montrer aussi à d'autres districts que « tout commence en Finistère ». Durant ces 6 mandatures avec les collègues du comité directeur et des commissions , les cadres techniques et les salarié(e)s administratifs, de nombreuses actions ont été menées parmi lesquelles celle des championnats des jeunes, le développement du football féminin, le développement des pratiques diversifiées, la gestion de la pandémie et le retour aux championnats seniors dans leurs configuration initiale.

Et puis il y eu des défis concernant des enjeux sociétaux comme la loi " NOTRE " du 7 Août 2015 avec un redécoupage du territoire français et comme l'avait écrit à cette époque dans Newsouest Christophe Marchand ." Seuls concernés par des endroits tectoniques , les districts du Nord-Finistère et Sud Finistère qui cohabitaient bien indépendamment depuis 1976 , sont amenés à se mouvoir pour former une même entité.

J'avais à cette époque indiqué que ce n'était pas un mariage d'amour mais de raison , mais on ne fermait pas un livre on ouvrait un nouveau chapitre en conservant la passion, le plaisir et surtout la volonté que le football sorte grandi de cette fusion et comme tout le monde le sait „Que le plaisir est quelque chose que se multiplie quand il se partage. L'union fait la force dit l'adage et en mutualisant les ressources, les expériences, les expertises, les idées, notre district a trouvé un niveau supérieur et qui ne peut que s'améliorer.

Il y aura toujours des avis , quelquefois divergents mais la confiance doit rester le maître mot. Je reprends souvent une citation d'Eric Tabarly " La confiance est un élément majeur, sans elle aucun projet n'aboutit "

Le District de football s'est aussi organisé et structuré pour répondre aux attentes et suivre les démarches fédérales de développement et d'accompagnement de notre football. Nous avons recruté Un agent de développement, des conseillers techniques départementaux (homme et femme) permettant ainsi d'être à la disposition des clubs dans des démarches de formation de labellisation, le PEF et de pérenisation des licenciés au travers de la gestion des services civiques avec les services de l'état. Nous avons également oeuvré pour promouvoir les valeurs essentielles du sport; le fair-play, la solidarité et le respect. Car aujourd'hui, un club de football est bien plus qu'une association, c'est un lieu de vie, un reflet de la société.

Le district c'est aussi doté d'infrastructures et de locaux avec en 2005 l'extention du siège du district du Nord Finistère à Brest inauguré par le président J.P Escalette et aujourd'hui un événement fort de notre engagement la construction de notre nouveau siège district à Châteaulin inauguré le 10 Mai dernier par le président Diallo à laquelle vous aviez été tous invités, permettant ainsi aux commissions et aux salariés d'accueillir dans les meilleures conditions tous les acteurs dans notre maison du football.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

La structuration des clubs a aussi été réalisée par les infrastructures sportives avec le développement des terrains synthétiques à 11 et ces temps derniers en foot à 5. Les vestiaires, les clubs house, l'éclairage, main courante, pare-ballons) sans oublier l'emploi et le transport. Durant ces années au district, je n'ai pas manqué avec mon collègue Fred Raymond de travailler avec les différentes collectivités, sur le FAFA (fonds d'aide au football amateur) pour permettre de faire bénéficier aux municipalités et aux clubs différentes aides fédérales.

VIVRE UNE PASSION SA PASSION

C'est aussi connaître des événements exceptionnels en accueillant, en organisant des réceptions, des manifestations. Dans ce registre je retiendrai en premier l'organisation de l'Assemblée fédérale en 2013 à Brest avec une journée sur Quimper, puis l'organisation des rencontres internationales Espoirs sous l'ère de Raymond Domenech avec des stages à Plouguerneau et cela à plusieurs reprises, puis à Roscoff sous René Girard, les réceptions de l'équipe de France féminine avec Bruno Bini et quelques années après avec Corinne Diacre, et aussi celle des bleuets, des réunions ANPDF, les finales de coupe de Bretagne avec des victoires finistéennes, etc.

Mais j'avais quand même un manque dans mon bilan celui de n'avoir jamais connu une finale de Coupe de France avec Brest

J'ai vu Lorient, Guingamp, Rennes et Vannes en Coupe de la Ligue mais jamais Brest, je l'avais dit l'an dernier à Denis Le Saint qu'avant la fin de mon mandat j'émettais ce souhait pour notre football départemental de connaître cette joie et comme réponse nous voici en champions league, quel bonheur et comme disait Thierry Roland : «Quel pied....Après avoir vu ça on peut mourir tranquille. Mais enfin le plus tard possible».

Aujourd'hui une page se tourne. Place à une nouvelle équipe mais avec stabilité qui sous la direction d'André va poursuivre le travail accompli avec de nouvelles idées et des évolutions nécessaires pour le plus grand bonheur de l'organisation et la réalisation de notre football départemental, toujours avec la même ligne de conduite à savoir aider, écouter et encourager.

Je vous encourage tous à continuer à travailler ensemble. Je leur souhaite pleine réussite

Par contre il y aura un chapitre auquel vous devrez vous habituer, c'est dans les interventions aux Assemblées Générales. Une différence que j'avais déjà signalée en 2016. Mon collègue André fera plus souvent référence à Malraux, Jean Jaurès et consorts, que moi, car je suis plus proche de Coluche ou de Kersauson.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

«Vivre une Passion, sa passion»

Constitue une chance extraordinaire encore faut-il pour la réussir être très entouré et aidé, car cela entraîne bien entendu beaucoup de sacrifice et demande un investissement sa faille.

C'est pour cela que je tiens à remercier ma famille, mon épouse, mes enfants et maintenant mes petits enfants, pour leur bienveillante compréhension, devant sans cesse s'adapter en priorité au calendrier du Président pour pouvoir organiser une fête ou rassemblement familial, donc leur soutien affectueux sans lesquels, un homme ne pourrait exercer normalement une telle fonction.

Je voudrais adresser mes remerciements à Marie Odile et à Dominique avec qui, que ce soit dans l'ex Nord où dans celui du Finistère j'ai toujours travaillé en harmonie (avec quelques coups de gueule) lié au caractère fort de certains, à tous mes collègues membres des comités de direction devenus au fil du temps des amis. J'adresse également mes remerciements à l'ensemble des membres des commissions pour leur accompagnement dans les activités du District et aux arbitres au travers de la CDA avec laquelle j'ai travaillé conjointement sur plusieurs sujets avec engagement, respect et loyauté. Avec une reconnaissance particulière à Michel Pondaven qui s'est énormément investi et cela pendant plusieurs mois dans la gestion des dossiers d'arbitres pour pallier à l'absence d'une administrative pour raison de santé. Remerciements à ceux qui mettent un terme à leur activité au comité directeur du District à savoir, Jo Stéphan, JP Hereus, Jean le Viol et Dominique Bialgues

J'adresse également mes remerciements à Jean Louis Boutruche pour son travail auprès de nous pendant 20 ans dans le cadre de Bretagne Football qui suite à un accident a été contraint de mettre un terme à son activité de correspondant. Il a parcouru le Nord du département et couvert tous les événements dans les clubs et dans les finales départementales mais celles aussi régionales qui se sont déroulées dans notre District.

J'ai évoqué dans la première partie de mon intervention le développement et l'accompagnement. Cela est le domaine de l'équipe technique. Je voudrais à tous, Olivier, Jérémy, Maelle, Renaud, Mickael, Pascal et Gabin à la section départementale de Chateauneuf du Faou passée section élite sportive, vous remercier pour votre investissement dans votre secteur d'activité. Ce fut pour moi au travers de l'évolution liée à l'augmentation des effectifs, la nécessité de s'adapter aux exigences fédérales de développement cela m'a permis de découvrir des personnes intéressantes et professionnelles. Sans oublier les années de R. Kerros, JL. Le Bomin, F. Villière, G. Sorin. Chacun ayant à sa manière apporté une pierre à l'édifice.

Je voudrais bien entendu associer à mes remerciements le personnel administratif renouvelé depuis notre arrivée à Châteaulin et principalement ces derniers temps à Mélanie, Marie, Stéphanie, Hiba et Christelle, car leur tâche n'est pas toujours aisée, avec des exigences nouvelles, avec la



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

necessaire obligation de s'adapter avec rigueur pour soutenir le travail au quotidien et accompagner les projets en cours .

Merci également aux partenaires institutionnels que sont le Conseil Départemental pour ses subventions de fonctionnement et son aide sur le financement de notre nouveau siège, le CDOS, La DDJS, les partenaires privés Crédit Agricole , Kerma sport, pour leur accompagnement.

En terminant ce propos je dirai que faire fonctionner un district cela est avant tout un travail d'équipe, d'hommes, de femmes, avec quelquefois des analyses différentes, cela étant nécessaire dans l'accompagnement de notre mission celle que vous nous avez confiée.

Je tiens surtout à vous dire de l'immense plaisir que j'ai eu à travailler avec VOUS pour le développement du foot dans notre département Le 29, en vous remerciant tous pour votre formidable engagement, votre action désintéressée , votre dévouement sans limite au service de votre club malgré les difficultés de plus en plus importantes que vous rencontrez et auxquelles vous réagissez avec la plus grande énergie.

Enfin je vous souhaite à tous, beaucoup de succès dans vos futurs projets et défis. Ce n'est pas un adieu, mais un au revoir. Car une autre mission m'attend et me permettra de suivre avec attention vos parcours.

Je conclurai sur cette citation de Coluche

Quand on sait ce que l'on sait

Qu'on voit ce que l'on voit

Qu'on entend ce que l'on entend,

Et bien on est content de penser ce que l'on pense et je rajouterai d'avoir fait ce que l'on a fait

Merci à tous pour ces années extraordinaires.

Merci de m'avoir patiemment écouté.

Vive le football , vive le Football Finistérien.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

INTERVENTION MAEL DE CALAN, PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Maël de Calan se dit très heureux d'assister à cette Assemblée Générale, car il tenait à être présent pour la dernière d'Alain LE FLOCH qu'il félicite pour tout le travail accompli au cours de toutes ces années.

Il considère que le sport est essentiel pour la santé, le moral et le territoire. Il rappelle que le Conseil Départemental apporte son aide aux clubs au niveau du financement et de leurs infrastructures :

- 5 € par licencié, sans aucune condition (200 000 € au niveau du département).
- Aide aux déplacements.
- Rénovation des infrastructures.

Renouvelle sa reconnaissance envers Alain LE FLOCH en lui remettant la médaille départementale.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 SEPTEMBRE 2023

Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 23 septembre 2023 à Pleyben est approuvé à l'unanimité.

MISE A JOUR DES STATUTS DU DISTRICT

André TOULEMONT présente la mise en conformité des statuts du District suite aux Assemblées Fédérales de décembre 2023 et juin 2024.

INTERVENTION PIERRE FURIC

Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Après avoir annoncé la validation de la composition de la liste présentée par Monsieur André TOULEMONT, il présente les modalités de vote à venir, et invite les clubs à se rendre aux urnes à l'issue de la présentation de la liste.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

INTERVENTION DE MONSIEUR ANDRE TOULEMONT

Tête de la liste « Passion foot 29 »

Monsieur André TOULEMONT présente son programme et les personnes composant sa liste :

- | | |
|----------------------|-----------------------------|
| - André TOULEMONT | Président |
| - Max GOUES | Vice Président délégué |
| - Jean-Yves LE DROFF | Secrétaire Général |
| - Christine LE ROUX | Trésorière Générale |
| | |
| - Didier PAUCHARD | Représentant des Arbitres |
| - Lydie LE LAY | Représentante des Féminines |
| - Pascal RAZER | Représentant des Educateurs |
| - Joseph LE VERGE | Représentant des Médecins |
| | |
| - Rémy BOULCH | Membre |
| - Patrick CHEVALLIER | Membre |
| - Marc GILLES | Membre |
| - Claude GONNIN | Membre |
| - Sylvie LE FLOCH | Membre |
| - Gilbert LE GALL | Membre |
| - Alain QUEAU | Membre |
| - Frédéric RAYMOND | Membre |
| - Yves SIZUN | Membre |
| - Stéphanie TANESIE | Membre |
| - Luc TREGUER | Membre |



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2023/2024

Par JEAN-YVES LE DROFF, SECRETAIRE GENERAL

SAISON 2023/2024

Le District de Football du Finistère compte

251 CLUBS ET GROUPEMENTS

L'effectif total est de **42 547** licences

38 779 en 2022/2023 (+ 3 768 / + 10 %)

Seniors G :	10 988 (+ 3 %)
Foot Loisirs :	843 (+ 33 %)
U14G / U19G :	7 055 (+ 5 %)
Foot Animation G :	12 175 (+ 9 %)
Dirigeants :	5 932 (+ 5 %)

Seniors F :	703 (- 2 %)
U14F / U18F :	1 059 (+ 26 %)
Foot Animation F :	1 343 (+ 3 %)
Arbitres :	475 (+ 10 %)
Futsal :	634 (+ 15 %)





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

EFFECTIF DES LICENCIES

Clubs au plus grand effectif

1	A.L. COATAUDON GUIPAVAS	873	6	US CONCARNEAU	620
2	E.A. SAINT RENAN	782	7	G.D.R. GUIPAVAS	599
3	PLOUZANE A.C	768	8	AS GUILERS	566
4	QUIMPER KERFEUNTEUN F.C	715	9	AS BRESTOISE	552
5	PLOUGASTEL F.C.	621	10	F.C. LANDERNEAU	533

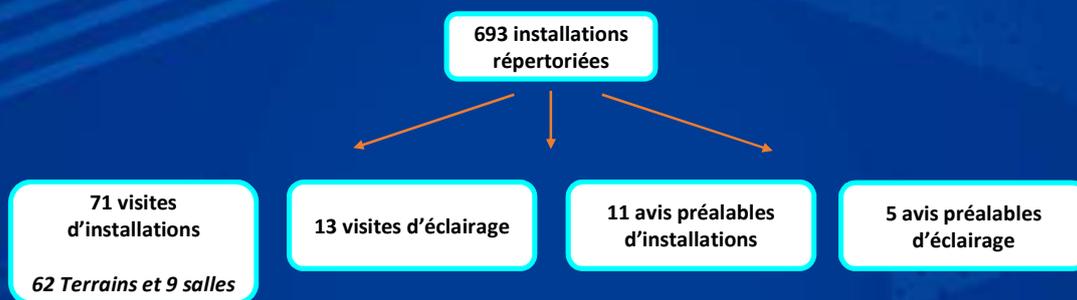




FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Quelques chiffres de la saison 2023/2024

Commission des terrains et installations sportives



Renseignez vous sur les niveaux de classement de vos installations.

Beaucoup de clubs se trouvent en difficulté lorsqu'il s'agit de jouer un 4^{ème} tour de la Coupe de France (et au-delà), de demander à jouer en nocturne, ou lorsqu'il s'agit d'accéder à la division supérieure, notamment en Ligue.





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

« FAFA » - District du Finistère

Saison 2023 / 2024 : 179 800€ pour 18 clubs

Financement District

Opération « mini buts » (foot à 5)

50 % Fédération Française de Football

15 % Ligue de Bretagne de Football

15 % District de Football du Finistère soit 8 658€ (68 clubs)

20 % Club





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Commission d'Appel

23 appels traités (contre 25 la saison dernière) :

- 9 concernant une décision de la commission sportive
 - 2 concernant la commission des Jeunes
 - 2 concernant le statut de l'arbitrage
 - 10 concernant la commission de discipline





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Commission PFFD

(Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants)

4 sessions réalisées cette saison

38 dirigeant(e)s formé(e)s dont 10 femmes

Transition vers "Tout terrain", catalogue dans votre enveloppe

Commission des Arbitres

475 arbitres (429 en 2022/2023) dont 115 nouveaux arbitres

29 clubs ont recruté 51 arbitres via la VOR

Le District disposait également de 30 arbitres « futsal »





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Actions « valorisation bénévolat »

« Challenge qualité foot »

16 clubs finistériens récompensés à l'occasion du match
US Concarneau / SCO Angers,
le 30 mars 2024 (Stade Francis Le Blé)

« La journée nationale des bénévoles »

15 dirigeants du District invités à Lyon
France - Allemagne, le 23 et 24 mars 2024





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Commission Technique

LABEL JEUNES FFF - CREDIT AGRICOLE

17 nouveaux clubs labélisés

ELITE

EA Saint Renan
EC Plogonnec
GDR Guipavas
Landerneau FC

EXCELLENCE

AG Plouvorn
AS Guilers
AS Plouvien
FC Le Relecq Kerhuon
Paotred Dispout
Stade Plabennecois

ESPOIR

EA Scaer
ES Mignonne
GJ Cap Caval
Quimper Ergue Armel FC
RC Lesnevien
SP Milizac
US Plougouvelin





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

LABEL JEUNES FFF - CREDIT AGRICOLE FEMININES

12 nouveaux clubs labéllisés

OR

Quimper Kerfeunteun FC
RC Lesnevien
Stade Brestois 29

ARGENT

AS Dirinon
JU Plougonven
US Mespaul

BRONZE

AS Guilers
AS Plouvien
EC Plogonnec
FC Le Relecq Kerhuon
GJ Cap Caval
Les Melenicks Elliant

LABEL JEUNES FFF - CREDIT AGRICOLE FUTSAL

2 nouveaux clubs labéllisés

OR

Plouzané AC

ARGENT

US Concarneau

BRONZE





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Commission Sportive

Forfaits : 15 forfaits généraux (contre 21 l'an passé) et 188 (contre 259) occasionnels (170 en championnat et 18 en coupes)

Réserves : 20 réserves sur la qualification des joueurs ou l'application des règlements – 2 réserves techniques – 23 réserves et dossiers divers





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

CHAMPIONS D1

A	AS BRESTOISE 2
B	ES MIGNONNE 1
C	SC MORLAIX 2
D	PAOTRED DISPOUNT 3
E	STELLA MARIS DOUARNENEZ 2
F	US CONCARNEAU 3

CHAMPIONS D2

A	GSM PLOUGUIN 1	
B	SP MILIZAC 3	
C	STADE LEONARD KREISKER 1	
D	ES PLEYBER CHRIST 1	
E	US LANDELEAU 1	
F	US TREGUNC 3	
G	AMICALE ERGUE GABERIC 2	
		H ES MAHALON CONFORT 1
		I FC PEN HIR 1
		J US PENCRAAN 1



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

CHAMPIONS D3

A	ESA PLOUARZEL 1	H	PAOTRED DISPOUNT 4
B	AZ PLOUDALMEZEAU 2	I	RAQ TREMEOC 1
C	US LA ROCHE MAURICE 1	J	ES LANDUDEC GUILER 1
D	US CLEDER 2	K	PAOTRED BRIEC 2
E	AS ST MARTIN 2	L	AS SIZUN LE TREHOU 2
F	DC CARHAIX 3		
G	FC AVEN BELON 2		

CHAMPIONS D1 & D2 FEMININES

D1	PLOUGASTEL FC
D2	FC DES ENCLOS



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

CHAMPIONS JEUNES

U14	US CONCARNEAU
U15	GJ CHATEAULIN PORZAY
U16	HAUT LEON FC
U17	PAOTRED DISPOUNT
U18	LANDERNEAU FC

CHAMPIONNES JEUNES FEMININES

U18F à 11	EA ST RENAN
U15F	JU PLOUGONVEN



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

VAINQUEURS COUPES DEPARTEMENTALES SENIORS

COUPE DU CONSEIL	AL COATAUDON
COUPE DU DISTRICT HOMMES	CHATEAULIN FC 2
COUPE DU DISTRICT FEMMES	PLOUGASTEL FC
COUPE DU DISTRICT FEMMES À 7	AS GUILERS

VAINQUEURS COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES

U14	SP MILIZAC
U15	PAOTRED DISPOUNT
U16	PONT L'ABBE FC
U17	ES MIGNONNE
U18	QUIMPER KERFEUNTEUN FC



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

**VAINQUEURS COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES
FEMININES**

U18F Foot à 11	EA ST RENAN
U15F Foot à 11	EA ST RENAN
U15F Foot à 8	US CONCARNEAU



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

LES CHAMPIONS PAR DIVISION

Seniors Femmes :

- ▷ D1 : PLOUGASTEL FC
- ▷ D2 : FC DES ENCLOS



LES CHAMPIONS PAR DIVISION

Seniors Hommes :

- ▷ D1 : US CONCARNEAU 3
- ▷ D2 : US LANDELEAU 1
- ▷ D3 : DC CARHAIX 3
- ▷ FUTSAL : STADE PLABENNECOIS





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

LES CHAMPIONS PAR CATEGORIE JEUNES

JEUNES FEMININES:

- ▷ U15F : JU PLOUGONVEN
- ▷ U18F FOOT à 11 : EA ST RENAN



LES CHAMPIONS PAR CATEGORIE JEUNES

JEUNES :

- ▷ U14G : US CONCARNEAU 2
- ▷ U15G : GJ CHATEAULIN PORZAY
- ▷ U16G : HAUT LEON FC
- ▷ U17G : PAOTRED DISPOUNT
- ▷ U18G : LANDERNEAU FC



Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité, à main levée.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

COMPTES FINANCIERS DU 01/07/2023 AU 30/06/2024

BILAN 30/06/2024

ACTIF	30/06/2024	30/06/2023
Actif immobilisé net	1 514 835	100 314
Travaux en cours		1 082 220
Créances- autres	13 809	462
Produits à recevoir	84 050	232 364
Disponibilités	224 897	225 551
Charges d'avance	3 896	3 503
TOTAL	1 841 487	1 644 417

PASSIF	30/06/2024	30/06/2023
Fonds associatifs	357 013	355 599
Réserves pour investissement	563 580	563 580
<i>Résultat exercice</i>	<i>-89 806</i>	<i>1 417</i>
Subvention investissement	460 048	375 000
CAPITAUX PROPRES	1 290 835	1 295 593
Autres prov, pour charges	14 881	38 786
Dettes financières	386 545	18 659
Emprunt Caisse Entraide		1 900
Fournisseurs/membres	19 276	210 094
Dettes fiscales et sociales	129 950	79 383
TOTAL	1 841 487	1 644 417



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

PRODUITS

	30/06/2024	30/06/2023
Cotisations	45 910	46 160
Produits activité	175 417	172 759
Subventions et aides	372 532	367 171
Engagements compétitions	119 790	105 952
Reprise prov, Transfert ch,	42 716	878
Autres produits	8 209	5 639
TOTAL	765 708	698 859

CHARGES

	30/06/2024	30/06/2023
Achats et charges externes	311 753	311 849
Impôts et taxes	3 703	848
Salaires	336 425	283 085
Charges sociales	108 856	72 303
Amort, et provisions	66 047	2 842
Autres charges	36 772	28 529
TOTAL	863 556	699 459



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

RESULTAT

	2023/2024	2022/2023
Produits	765 708	698 859
Charges	- 863 556	- 699 459
Résultat exploitation	- 97 848	- 600



EXCEPTIONNEL

	2023/2024	2022/2023
Résultat exploitation	- 97 848	- 600
Charges financières	- 11 128	
Produits fin, et except,	4 459	2 013
Quote part subv invest,	14 952	
Impôt société	- 242	
RESULTAT	- 89 806	1 414





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

AFFECTATION DU RESULTAT

30/06/2024

53 592€ en fonds associatifs

36 214€ sur la réserve
d'investissement

Samedi 14 septembre 2024 – Pleyben





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

**Rapport financier des comptes du
DISTRICT DE FOOTBALL DU
FINISTERE**

Arrêté au 30/06/2024

Présenté par Christine LE ROUX, Trésorière du District de Football du Finistère.

Monsieur Le Président,
Mesdames, Messieurs,

Les comptes au 30/06/2024 ont été arrêtés par Le Comité Directeur du 9 Septembre 2024. Vous les avez reçus par voie électronique.

La vie du District a donc été marqué quelques évènements.

- D'abord le nouveau siège à Châteaulin.
La remise des clés a eu lieu le 27 Juillet 2023 et le personnel a pris domicile au retour des congés le 16 Aout 2023.
- Puis le départ en retraite de Dominique TREPOS au 30/06/2024 après plus de 38 ans d'ancienneté.

On retrouvera les incidences sur le compte de résultat et le bilan pour la saison en cours.

Le bilan d'un total de 1 841 487 € qui reprend les éléments du patrimoine au 30/06/2024 s'établit de la façon suivante.

ACTIF :

Actif immobilisé de 1 514 835 €

Nous retrouvons le terrain : 78 753 € y compris les frais de notaire et droits d'enregistrement et les travaux de constructions pour 1 444 326 € soit un cout total de 1 523 079 €.

Nous avons équipé les bureaux de matériel et mobilier pour 21 960 €.

L'amortissement est de 51 166 €, notamment les bâtiments sur une durée moyenne de 28 ans. D'où une valeur nette de 1 514 835 €.

Actif circulant

Il est de 326 651 € soit des créances, produits à recevoir et essentiellement des disponibilités contre 461 882 € au 30/06/2023.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

PASSIF

Les capitaux propres sont de 1 290 835 €, dont les fonds associatifs de 355 599 € et les réserves pour investissement de 563 580 €.

Le résultat de l'exercice est déficitaire de 89 806 € et je vous le détaillerai dans la deuxième partie. Nous avons obtenu 475 000 € de subventions d'investissements pour la construction et réintégréées selon la durée de l'amortissement pour 14 952 €.

Les provisions pour indemnités fin de carrière sont de 14881€, qui diminuent en raison du départ en retraite.

Les dettes sont de 535 771 € au 30/06/2024.

La construction est financée par un emprunt de 400 000 € sur une durée de 20 ans.

Le capital restant à rembourser au 30/06/2024 est 386 455 €.

Les dettes fournisseurs et sociales sont de 149 226 € au 30/06/2024, et ont été réglées depuis.

Le compte de résultat qui retrace l'activité du District sur la saison 2023/2024,

- Les produits d'exploitation sont de 765 K € et qui sont de 699 K€ en 2022/2023

Nous constatons une stabilité de nos produits cotisations et d'activités

Cotisations financières 46 160 €

- Stages : 26 728€
- Produits disciplinaires 133 996 €.
- Subventions et aides : 372 K€ contre 367 K€ en 2022/2023
- FFF : 49 394 €
- LBF : 175 417 € entre les conventions objectifs et subvention de fonctionnement
- Département : 23 401 € entre l'aide aux stages et les subventions de fonctionnement
- ANS : 18 000 €
- Services civiques : 80 373 €
- Engagements : 119 K€ contre 105 K€ en 2022/2023
- Engagements championnats : 77 780 €
- Engagements coupes : 33 950 €
- Recettes coupe du Finistère : 8 060 €
- Dons et Mécénat : 7 303 €

Les reprises et transfert de charges sont de 42 716 € notamment la reprise de provision pour indemnité de fin de carrière :

- Les charges d'exploitation sont de 863 K€ qui sont de 699 K€ en 2022/2023
- Achats et charges externes : 311 753 € contre 311 849 € en 2022/2023



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

On constate une stabilité globale des charges, mais néanmoins celle-ci diminuent sur les postes de loyers, téléphone, d'autres ont évolué en raison de la mise en place du nouveau siège.

On retrouve essentiellement, les charges de fonctionnement bureau pour 72 K€, les frais d'organisations, de déplacements et de missions des commissions pour 168 K€.

Il faut souligner la participation du District à

- l'opération « mini-buts » pour 8 658 € cette saison dans le poste « récompenses » qui est de 35 488 €.
- Les prestations aux éducateurs des sections sportives sont de 27 600 €.
- Impôts et taxes : 3 703 €
- Salaires : 336 425 € qui tient compte l'indemnité de fin de carrière et solde de congés pour D. TREPOS. Ce qui explique la variation avec 2022/2023.
- Charges sociales : 108 856 € également en augmentation.
- Amortissements et provisions : 66 047 € dont l'amortissement sur la construction
- Autres charges : 36 772 €.

Le reversement fait aux clubs pour les services civiques est de 31 240 €.

Le résultat d'exploitation est de déficitaire de 97 848 €.

Il convient de prendre en compte les Intérêts de l'emprunt de 11 128 €, les produits financiers pour 3 062 € et la quote-part de subvention pour 14 952, ainsi que l'impôt société de 242 €.

Il en ressort un résultat de déficitaire de 89 806 €

- Ce résultat peut être décomposé de la façon suivante et que je vous propose d'affecter ainsi :
- - 36 214 € sur la réserve d'investissement qui sera ainsi de 527 366 €.
- - 53 592 € aux fonds associatifs qui seront ainsi de 303 421 €.

Je reviendrai vers vous pour le budget prévisionnel pour 2024/2025.

Merci aux salariés du District, à Christelle et également à Rémi BOULCH, trésorier-adjoint.

Je passe la parole au Commissaire aux comptes pour la lecture de son rapport.

Fait le 10 Septembre 2024.

Voir Rapports du Commissaire aux comptes en annexe.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Prévisionnel 2024/2025

PREVISIONNEL

PRODUITS	2024/2025	Réalisé 2023/2024
Cotisations clubs/membres	46 000	45 910
Stages-formations	12 000	12 463
Dossiers disciplinaires	140 000	141 175
Partenariat	10 000	20 300
Subventions	316 500	293 635
Services civiques	81 000	80 373
Recettes diverses	6 500	17 718
Engagements	120 000	119 790
TOTAL	732 000	722 211



PREVISIONNEL

CHARGES	2024/2025	Réalisé 2023/2024
Achats	1 000	1 865
Frais fonctionnement	251 000	309 887
Impôts et taxes	2 400	3 703
Salaires bruts	305 000	336 425
Charges sociales	101 000	108 856
Reversement services civiques	31 000	31 240
Échéances emprunt	34 100	26 500
Autres charges	6 500	5 772
TOTAL	732 000	829 781





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

BUDGET PREVISIONNEL 2024 /2025

Le budget de trésorerie sur la saison 2024/2025 évolue par rapport aux éléments de la saison 2023/2024 qui figurent sur la partie gauche du tableau.

Il convient de ne pas renouveler la saison passée, le but est de maintenir nos finances.

Les produits sont de 732 000 €

Le seul poste significatif qui évolue concerne la subvention de fonctionnement de la LBF qui augmente sa participation par licencié.

Les produits courants

- Les cotisations clubs et membres du District sont de 46 000 €.
- Les participations aux stages et formations de 12 000€

Les dossiers disciplinaires et autres pour 140 000 €.

Le partenariat à hauteur de 10 000 €, comme les années précédentes.

Les subventions sont de 316 000 € contre 293 000 € soit 20 000 € plus pour la LBF.

Il convient de rajouter les services civiques de 81 000 € avec un reversement aux clubs qui en ont.

Les engagements en compétitions et en coupes sont budgétés pour 120 000 € réparties ainsi : 83 000€ pour les compétitions et 37 000 € pour les coupes.

Les charges d'un total

1- Les frais de fonctionnement : 251 000 € soit 41 % du budget, en baisse de 54 K€. Nous pouvons réduire les charges de certaines commissions et mieux maîtriser certaines du fait de notre implantation sur un seul site.

2- Les salaires sont de 305 000 € et les charges sociales de 101 000 € soit 56 % du budget qui retrouveront une stabilité.

3- Les échéances d'emprunt seront de 26 600 € et celui de la Caisse d'entraide de 7 500 €.

En résumé, La réduction des frais s'impose pour retrouver l'équilibre financier, sachant que les produits resteront stables.

Nous espérons que la saison qui s'annonce se déroulera de la façon la plus normale possible et nous permettra de réaliser ce prévisionnel.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Ainsi donc nous présentons un budget prévisionnel à hauteur de 732 000 €.

Je vous propose ce budget prévisionnel 2024/2025 au vote.

Résultats des votes à main levée

Affectation du Résultat :	Approuvé à l'unanimité.
Rapport Financier :	Approuvé à l'unanimité.
Budget prévisionnel :	Approuvé à l'unanimité.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Vœu (déposé par le district)

Présenté par Luc Treguer

Statut de l'arbitrage

<u>Texte actuel</u>	<u>Texte proposé</u>
<p><i>Sauf dispositions contraires votées en Assemblée Générale de Ligue ou de District,</i></p> <p>Un arbitre officiel peut aussi couvrir un club n'appartenant pas au District ou à la Ligue du ressort de son domicile dès lors que les dispositions des articles 30.2 et 31.2 sont respectées et qu'il est licencié dans la Ligue à laquelle son club appartient</p>	<p>Un arbitre officiel peut aussi couvrir un club n'appartenant pas au District ou à la Ligue du ressort de son domicile dès lors que les dispositions des articles 30.2 et 31.2 sont respectées et qu'il est licencié dans la Ligue à laquelle son club appartient.</p> <p><i>Le but de cette modification est de <u>supprimer les dispositions contraires</u> et d'appliquer le même statut sur toute la France lors de mutation d'arbitre.</i></p>



Un vote à main levée est proposé pour l'adoption ou non de ce vœu :

Vœu adopté à l'unanimité.

Ce vœu sera présenté lors de l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne le 26 Octobre 2024.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

INTERVENTION DE PATRICK CHEVALLIER (COMMISSION DE DISCIPLINE)

Quelques chiffres de la saison 2023/2024

36 réunions de la commission dans la saison pour traiter en moyenne 19 dossiers par réunion

Dossier disciplinaire

7377 dossiers (toutes sanctions confondues)

666 pour cartons rouges et incidents

114 dossiers « jeunes »

83 en 2022/2023

50 dossiers « éducateurs ou dirigeants »

40 en 2022/2023

502 dossiers « Seniors, Féminines ou vétérans »

499 en 2022/2023

34 auditions (32 en 2022/2023)

25 matchs arrêtés pour incivilités (14 en 2022/2023)



Quelques chiffres de la saison 2023/2024

Les sanctions

1773 matchs de suspension (1682 en 2022/2023)

Entre 7 et 10 matchs : 8

8 en 2022/2023

Entre 11 et 20 matchs : 3

2 en 2022/2023

Entre 4 mois et 16 mois : 3

0 en 2022/2023

Entre 1 an et 3 ans : 3

0 en 2022/2023





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Dossier disciplinaire

+ 7,1% de sanctions
par rapport à
2022/2023

+ 37,3% de sanctions
chez les jeunes par
rapport à 2022/2023

+ 25% de sanctions
pour la catégorie
« banc de touche »
(+ 43% N-1...)

Nouveauté 2023/2024 : Sanctions alourdies pour les agissements répréhensibles visant les arbitres (articles 8 à 13 du code disciplinaire)



- ❖ Absences injustifiées lors des auditions
- ❖ Nombreux incidents à la rentrée aux vestiaires



- ❖ Bonne remontée des rapports d'arbitres avant le mardi soir (99%)
- ❖ 4% de non-réponse des clubs à la demande de rapport (contre 11% l'an passé)





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

INTERVENTION DENIS RANNOU (COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE)

« Formation Initiale Arbitre »

<u>Lieu</u>	<u>Dates</u>
<u>Juvenat</u>	Session 1 : 28.09 – 05.10 – 12.10
	Session 2 : 30.11 – 07.12 – 14.12
<u>Chateaulin</u>	Session 3 : 18.01 – 25.01 – 01.02

<u>Lieu</u>	<u>Dates</u>
<u>Centre Technique Régionale</u>	15 au 17 novembre
	15 au 17 novembre (100% féminine)
<u>Ploufragan</u>	21 au 23 février



« Formation Initiale Bénévoles »

<u>Lieu</u>	<u>Dates</u>
<u>Chateaulin</u>	Samedi 23 novembre 2024
	Dimanche 2 février 2025





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

INTERVENTION DE MAX GOUES (PRESIDENT COMMISSION DES JEUNES)

Catégories U14G à U18G Point des engagements 2024/2025

	SAISON 2023/2024	SAISON 2024/2025		
	Nombre	Nombre	EN + En -	%
U18	18	18	0	0
U17	56	64	8	13
U16	62	43	19	30
U15	76	84	8	10
U14	60	69	9	13
Total	272	278	6	2

- ❖ U15 D3 > Brassage identique au U14 en 2 sous phases pour créer un niveau D4 à la toussaint.
- ❖ U16 D2 > Brassage identique au U14 en 2 sous phases pour créer un niveau D3 à la toussaint.



COUPES DU DISTRICT U15 U16 & U17

Des matchs déséquilibrés (score fleuve sur des oppositions notamment D1 vs D3)

Peu de match en coupe (si éliminé dès le premier match dans un format sans tours préliminaires)

Des joueurs désintéressés car match pas équilibré sportivement

Des joueurs qui ne jouent pas = Des joueurs qui ne progressent pas

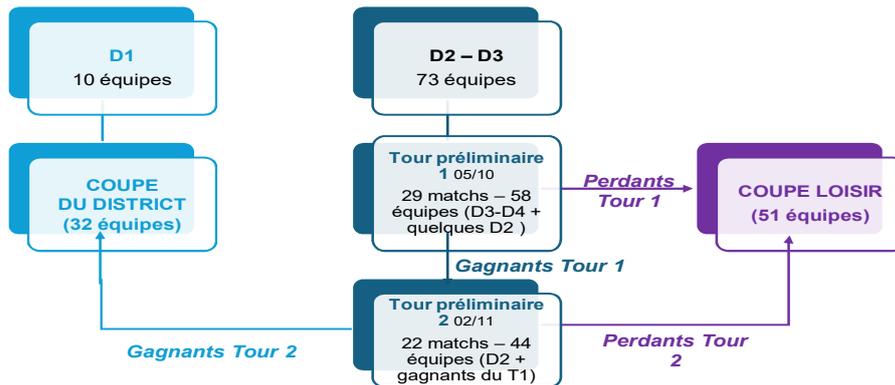
Préconisation d'un nouveau format avec une coupe du district et une coupe loisir



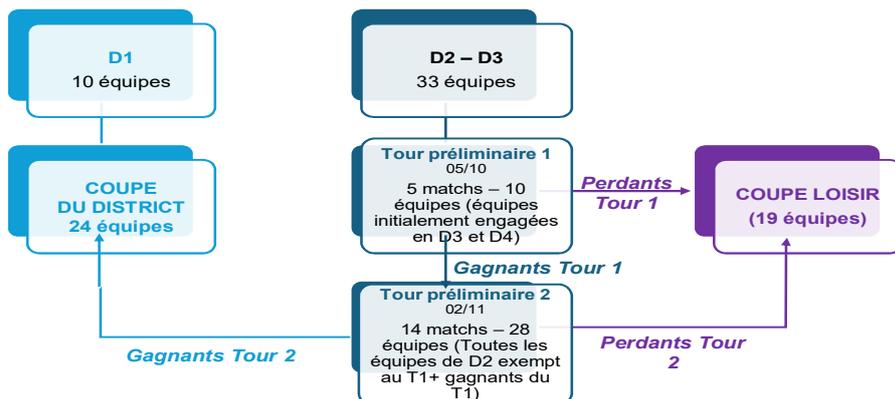
FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE



COUPES U15 – 2024/2025



COUPES U16 – 2024/2025



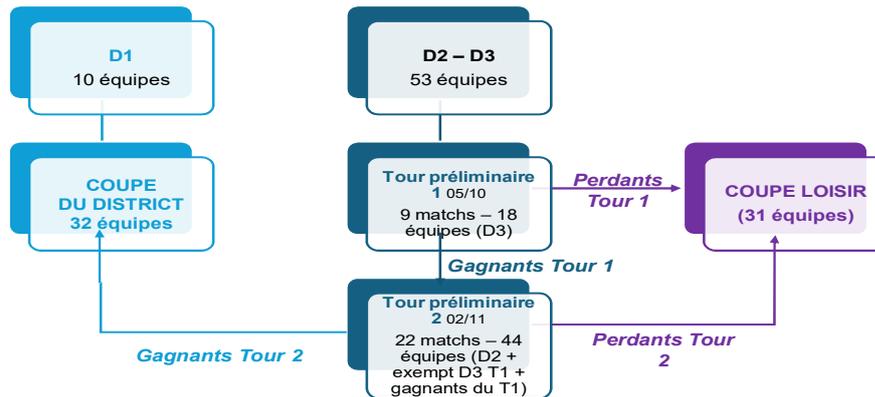


FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE



COUPES U17 – 2024/2025



CALENDRIERS COUPES U15 U16 U17 – 2024/2025

Tours préliminaires

Tour préliminaire 1	05/10/2024
Tour préliminaire 2	02/11/2024

Coupe du District		Coupe Loisir (sans finalité)	
Groupe de 4 équipes	J1 : 23/11/2024	Groupe de 3 ou 4 équipes	J1 : 18/01/2025
	J2 : 18/01/2025		J2 : 08/02/2025
	J3 : 08/02/2025		J3 : 05/04/2025

8^{ème} de finale (2 premiers de chaque groupe)

1/4 de finale

1/2 de finale

Finale



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

INTERVENTION DE LYDIE LE LAY (COMMISSION FORMATION)



Présentation

« Tout Terrain » est le catalogue de formations à destination de tous les acteurs du club (dirigeants, parents, éducateurs, arbitres, joueurs, bénévoles).

Il va remplacer l'actuel « PFFD » à partir de juillet 2024

18 modules seront répartis en 3 thématiques



Durée : 20min à 24h

En présentiel ou en distanciel

TOUT TERRAIN
LES FORMATIONS DÉDIÉES AUX ACTEURS DU CLUB



Thématiques

THÉMATIQUE 1

Vivre ensemble
dans son club



THÉMATIQUE 2

Gérer son club



THÉMATIQUE 3

Développer
son club





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE



Thématiques

THÉMATIQUE 1

**Vivre ensemble
dans son club**

- E-learning (autoformation en ligne)
- Classe virtuelle (visioconférence)
- Classe présentielle (atelier)

Formations centrées autour du vivre et jouer ensemble :

- Découvrir l'environnement du football
- Protéger nos licenciées et licenciés
- Promouvoir la diversité et lutter contre toutes les discriminations
- Parents : à vous de jouer !
- Faciliter les rencontres : le délégué de terrain du club
- Accompagner une équipe de football U6 à U11
- Réagir face à un conflit
- Développer la responsabilité sociétale de son club



Thématiques

THÉMATIQUE 2

Gérer son club

- E-learning (autoformation en ligne)
- Classe virtuelle (visioconférence)
- Classe présentielle (atelier)

Formations à destination des gestionnaires du club :

- Découvrir et maîtriser le cadre associatif du football
- Gérer les licences dématérialisées
- Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant
- S'approprier les clés de la gestion financière





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE



Thématiques

THÉMATIQUE 3

Développer
son club

Formations en lien avec le développement du club :

- Découvrir les nouvelles pratiques
 - Gérer l'emploi de son club
 - Recruter et accompagner un apprenti
 - Optimiser les ressources financières privées de son club
 - Communiquer à l'aide des réseaux sociaux
 - Réussir sa prise de parole en public
- E-learning (autoformation en ligne)
- Classe virtuelle (visioconférence)
- Classe présentielle (atelier)



Diffusion

Un dépliant explicatif vous a été remis
dans votre enveloppe.
Il a également été diffusé lors de la
cérémonie des Etoiles du Football Breton.

TOUT TERRAIN
LES FORMATIONS DÉDIÉES AUX ACTEURS DU CLUB





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

INTERVENTION DE CAMILLE LE ROUX (Ligue contre le Cancer)

Les principaux rôles de son association :

- accompagner les personnes malades,
- prévention des risques contre les cancers,
- promotion de la santé.

Un partenariat a été signé entre le District et la Ligue contre le cancer. Cela s'est traduit par une action sur la prévention solaire à l'occasion des finales départementales et sectorielles U11 et U13, auprès des services civiques et de quelques clubs demandeurs.

Elle indique que ce même partenariat est renouvelé et remercie Alain LE FLOCH et Jérémy LAOT pour leur implication dans ce domaine.

INTERVENTION D'INGRID DEQUEKER (Agora Justice, service d'aide aux victimes)

Une collaboration avec le District est en préparation depuis 6 mois.

La Fédération France Victimes a passé une convention avec la FFF dans le but de travailler sur les questions relatives aux violences :

- volet judiciaire
- aide aux victimes
- prise en charge des victimes par des professionnels.
- identification des violences
- faire en sorte que les violences diminuent.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

INTERVENTION DE GAËTAN CORNEC (Société Glazick MPS)

Monsieur CORNEC porte à la connaissance de l'Assemblée le matériel de premier secours que les clubs peuvent commander auprès de sa société.

Glazik-MPS
Matériel Premier secours

Matériel de Premiers secours:

- Spécial Clubs Sportifs,
- Spécial Militaires,
- Version SST toutes entreprises,
- Véhicules Professionnels,
- Famille / Loisirs / Voyages,
- Ecoles & Collectivités,

Défibrillateurs:

Stéphane HAMON & Gaétan CORNEC
Co-Gérants associés
SAS GLAZIK-MPS
Fournisseur OFFICIEL LBF

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

FFF



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

INTERVENTION DE GUY NICOLAS (Crédit Agricole)

Se dit très fier d'être là, à deux titres particulièrement

- en tant que représentant du Crédit Agricole qui est partenaire de la FFF depuis 50 ans, mais aussi depuis quelques années de la Ligue de Bretagne, du District 29, et de nombreux clubs. A ce titre, par exemple, il organise tous les ans à son siège de Quimper la remise des différents labels lors d'une cérémonie appréciée de tous.
- Pour être présent à la dernière Assemblée Générale de District présidée par Alain LEFLOCH, avec qui il a souvent croisé le fer sur les terrains de football, mais aussi lors des troisièmes mi-temps. Il salue sa générosité, son engagement fort et son bénévolat hors pair.

INTERVENTION DE JOEL RENAUD DU CDOS

Rappelle que le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) regroupe 70 comités départementaux.

Il gère les dossiers de demandes d'aide au Conseil Départemental, qui fait les fiches de paie pour 41 clubs de notre département, et d'une aide à la tenue des comptes pour 28 d'entre eux.

Termine son intervention par des remerciements appuyés à Alain LE FLOCH.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Élections des délégués des clubs de District à l'Assemblée Générale de Ligue du 26 octobre 2024 (Pacé)

Hervé GOURMELON (Légion St Pierre)

André SAVINA (Pouldergat Sports)

Thierry BALICHARD (CND Le Folgoët)

Claude GONNIN (FC Le Relecq Kerhuon)

Patrick CHEVALIER (AS Landéda)

Yves SIZUN (US Châteauneuvienne)

Gérard QUINQUIS (ES Locmaria Plouzané)

Hubert BRIANT (JA Brélès Lanildut)

Lydie LE LAY (US Fouesnant)

Alain QUEAU (Édern Sports)

Jean-Yves LE DROFF (A. Cavale Blanche)

Gilbert LE GALL (Locunolé SP)

Marc GILLES (FC Aven Belon)

André TOULEMONT (Plonéour FC)

Claude HUYE (ES Guissény)

Hervé FLOCHLAY (ES Langolen)

Yvan CUEFF (AZ Ploudalmezeau)

Ilda BARATA (AV Plourin Les Morlaix)

Stéphane KERNEIS (ESY Ploudaniel)



Vote à main levée.

Liste adoptée à l'unanimité.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

INTERVENTION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

Olivier CADIC (Conseiller Technique Départemental PPF)

Il présente les deux idées fortes du projet club :

- Mettre les clubs en mode projet.
- Utiliser l'éducation intégrée



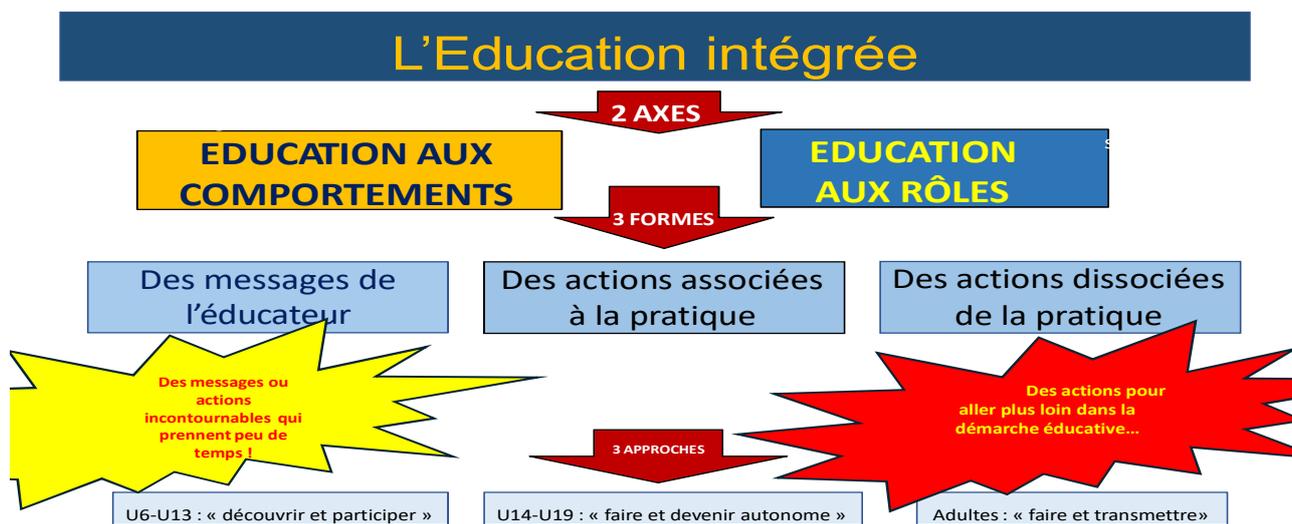
**Démarche
de projet
= Animation
du club**



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE



L'Education intégrée





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

REMISES DES RECOMPENSES

REMISE DES RÉCOMPENSES

Médailles du District (déjà remises)

CONSEIL Albert (US Pencran)
CRENN Marcel (US Pencran)
BIAN Gilbert (US Pencran)
CASTREC Yvon (FC Lampaulais)
KERROS Louis (FC Lampaulais)
PETTON Christian (FC Lampaulais)
LE BRAS Glenn (Plouzané AC)
PELLEN Charles (Plouzané AC)
KERVAREC Ronan (Pouldergat Sports)
LE BARS Philippe (Pouldergat Sports)



REMISE DES RÉCOMPENSES

Médailles du District (à remettre)

ROLLAND Serge (US Quéménéven)
ROUZIC Régis (AST Landrévarzec)
LE GRAND Christian (AST Landrévarzec)
LE ROY René (Gourlizon Sports)
LE BERRE Guy (Gourlizon Sports)
DERRIEN Olivier (Gourlizon Sports)
GENTRIC Jean Jacques (ES Landudec Guiler)





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

REMISE DES RÉCOMPENSES

Médailles de la Ligue (déjà remises)

Bronze

LAZENNEC Michel (Etoile Saint Laurent)

RIOUAL Ronan (Plouzané AC)

Argent

LÉON Jean (Plouzané AC)



REMISE DES RÉCOMPENSES

Médailles de la Ligue (à remettre)

Bronze

DELTONNE Jean (GMH Plomodiern)

Argent

GILLES Marc (FC Aven Belon)

BOUTRUCHE Jean Louis (Bretagne Foot)

OR

BEAUGUION Hervé (CRA)

MADEC Michel (AS Guilers)





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

REMISE DES RÉCOMPENSES

Médailles de la Fédération (déjà remise)

Argent

LE VIOL Jean (Comité directeur District de Football du Finistère)



REMISE DES RÉCOMPENSES

Médailles de la Fédération (à remettre)

Or

DEM Guillaume (Commission Régionale des Terrains et des Installations Sportives)

Plaquette fédérale

PLASSART Michel (Commission Surveillance des Opérations Electorales)





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

REMISE DES RÉCOMPENSES

Programme éducatif fédéral

« PEF DU MOIS » 2023 – 2024 / District du Finistère

Récompenses aux clubs élus « PEF du mois » parmi les fiches PEF
reçues chaque mois de la saison !

Sac à ballon

Drapeaux de touche

6 ballons T4



REMISE DES RÉCOMPENSES

Programme éducatif fédéral

« PEF DU MOIS » 2023 – 2024 / District du Finistère

Septembre : Chateaulin FC

Octobre : AS Melgven

Novembre : SC Lannilis

Décembre : ES Berrien Huelgoat

Janvier : AS Plomelin

Février : A. Cavale Blanche

Mars : ES Mignonne

Avril : FC Lampaulais

Mai : AC Carhaix

Juin : GMH Plomodiern





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

REMISE DES RÉCOMPENSES

Programme éducatif fédéral

« PEF DE LA SAISON » 2023 – 2024 / District du Finistère

Récompenses au club élu « PEF de l'année » !

Critères :

- Un nombre d'actions importantes (22 actions PEF sur la saison 23/24)
- Actions sur l'ensemble des thèmes du PEF (Santé, Arbitrage, Culture foot, Environnement, Engagement Citoyen, Fair Play)
- Mise en place de quelques actions innovantes

12 tenues short-maillot-chaussettes enfants

Drapeaux de touche

Sac à ballon

10 ballons T4

Mini-buts

Jeu de palet breton



REMISE DES RÉCOMPENSES

Programme éducatif fédéral

« PEF DE LA SAISON » 2023 – 2024

District du Finistère



Club « PEF » Saison 2023 – 2024

AS PLOMELIN





FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

REMISE DES RÉCOMPENSES

Clubs de District (recevant) pour le 3^{ème} tour de la Coupe de France

Ballon du match offert par le District

AS BAYE LA MORENA

AS KERNEVEL

AV PLOURIN LES MORLAIX

AV GUISCRIF

EF PLOUGOURVEST

FC ODET

FC PEN HIR

FC PLOUNEVENTER PLOUEDERN

GAS PLONEVEZ DU FAOU

GAS D'YS TREBOUL

GSM PLOUGUIN

PLONEOUR FC

SC LANRIVOARE

US PENCAN



Un ballon est offert à chaque club présent à cette Assemblée Générale.

INTERVENTIONS PERSONNALITES FFF

Philippe DIALLO, Président de la FFF

Patrick PION, Directeur Technique National à la FFF

A travers des vidéos, ils rendent chacun hommage et remercient Alain LE FLOCH pour toutes ses années consacrées au football, que ce soit dans son club de cœur, la Légion St Pierre de Brest, ou dans les instances départementales ou régionales, mais aussi pour toutes les valeurs humaines qu'il a su véhiculer tout au long de sa carrière de dirigeant.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Annnonce du résultat des élections par Pierre FURIC, Président de la CSOE

Nombre de clubs (hors groupements) :	220	représentant 512 voix
Nombre de clubs présents :	183	représentant 457 voix
Nombre de clubs ayant voté :	174	représentant 441 voix.

5 bulletins nuls 15 voix

Exprimés : 426 voix

Contre	23 voix	(5.39 %)
Pour	403 voix	(94.60 %)

La liste présentée par Monsieur André TOULEMONT est donc déclarée élue.

André TOULEMONT devient donc le nouveau Président du District de Football du Finistère.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Intervention de Jean-Claude HILLION, Président de la Ligue de Bretagne

Jean-Claude HILLION vient saluer une dernière fois en tant que Président de la Ligue de Bretagne de Football les acteurs du football finistérien, puisque lui aussi, de son côté, présidera pour la dernière fois l'Assemblée Générale de la Ligue le 26 octobre prochain à Pacé.

Il félicite les membres du nouveau Comité pour leur élection, ajoutant qu'André TOULEMONT sera à la hauteur de la tâche qui l'attend.

La dernière année de la mandature qui s'achève sera marquée pour lui par les inaugurations de deux nouveaux sièges de Districts en Bretagne, celui du Finistère et celui du Morbihan.

Il remercie l'ensemble des dirigeants des clubs et des instances dont la tâche n'est pas toujours facile. Il regrette bien évidemment la violence qui gangrène notre sport préféré, tant sur les terrains qu'autour de ceux-ci.

Il souhaite une bonne saison à tous, et adresse un GRAND MERCI à Alain LE FLOCH pour tout ce qu'il a apporté au football, et tout ce qu'il apportera encore au niveau de la Ligue.

« Prenez plaisir sur le terrain, et continuez à vous investir »

André TOULEMONT, nouveau Président du DFF29, invite désormais l'ensemble des personnes présentes au pot de l'amitié, en leur souhaitant à son tour une très bonne saison 2024/2025.

Fin de l'Assemblée Générale à 12h30.

Le Président du District

Le Secrétaire Général

Alain LE FLOCH

Jean-Yves LE DROFF

**RAPPORT SUR
LES COMPTES ANNUELS**

Aux Membres de l'Association DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE,

▪ **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE** relatifs à l'exercice clos le **30/06/2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

▪ **FONDEMENT DE L'OPINION**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

▪ **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

• VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association.

• RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

• RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

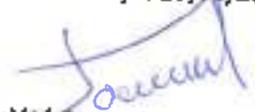
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Gouesnou, le 29/08/2024


Société Ouest Conseils Brest
Commissaire aux Comptes
Mikael ROCUET

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 JUIN 2024**

Aux membres de l'**Association DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE**

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

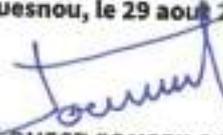
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

• **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

A Gouesnou, le 29 août 2024


Société OUEST CONSEILS BREST
Commissaire aux Comptes
Mikaël ROCUET